

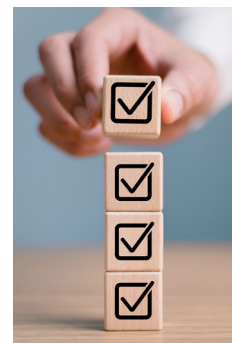
Intéressement 2026

FO fait bouger les lignes, mais le compte n'y est pas encore !

Après un mois de négociations intenses sur l'avenant de l'intéressement 2026 (versé en 2027), la Direction a abattu ses dernières cartes le 16 juin, à l'issue d'âpres discussions avec les organisations syndicales représentatives.

Grâce à sa pugnacité, FO a obtenu gain de cause sur plusieurs critères majeurs en faisant entendre raison aux employeurs afin de rendre les objectifs suivants plus réalistes et atteignables :

- **Production électrique (Amont)** : Intégration globale du nucléaire (y compris Flamanville 3), de l'hydraulique et du thermique à flamme (THF).
- **Disponibilité du parc nucléaire (Kd)** : Recalibrage des exigences.
- **Flotte de véhicules électriques** : Ajustement du taux d'utilisation au périmètre d'EDF SA.
- **Santé et Sécurité** : Prise en compte du nombre d'événements à haut potentiel (HPI) et d'accidents avec arrêt, tant pour les salariés de l'entreprise que pour les prestataires.



Pour les autres critères, la Direction persiste dans l'affichage.

- **Critères financiers** : FO a défendu sans relâche une approche pragmatique, ancrée dans la réalité économique et sociale de l'entreprise. Pourtant, la Direction s'obstine à maintenir des prévisions financières que nous jugeons, à date, bien trop optimistes. Rendez-vous en fin d'année pour le bilan.
- **Taux de féminisation des recrutements** : La Direction baisse les bras en ramenant l'objectif d'embauches de femmes à 32 % en 2026 (contre 33 % en 2025). Cette décision confirme le constat que nous notions déjà l'an dernier : la baisse des volumes d'embauches au second semestre dans les directions non techniques, traditionnellement plus pourvoyeuses de recrutements féminins. C'est un recul flagrant et bien loin des beaux discours de la Direction concernant la féminisation des métiers!
- **Critère Commerce (Aval)** : Depuis 3 ans, la Direction s'entête à maintenir un objectif que FO juge hors-sol et excessivement contraignant pour les équipes. Depuis maintenant 2 ans, et ce malgré les efforts de nos collègues de Commerce, l'objectif n'a jamais été atteint. Bloqué sur le nombre de contrats « hors électricité » souscrits pour 1000 PDL, ce critère percute de plein fouet les injonctions contradictoires de l'État sur le désengagement progressif du gaz fossile. Il n'est plus du tout adapté.
- **Intéressement maximum (IMAX)** : Rappelons que FO avait arraché une réévaluation de 2 % par an lors de la négociation de l'accord triennal. Face à une inflation prévue à +2,4 % en 2026, nous réclamions un coup de pouce légitime de 1 %. Refus de la Direction, incapable d'octroyer un supplément moyen de misère de 35 € aux salariés pour l'année. Affligeant!

Notre réponse est attendue par la direction pour la fin de semaine prochaine.

Au-delà de cette échéance, FO se projette sur la négociation du futur accord. Notre objectif sera de balayer les critères obsolètes ou inefficients. L'intéressement doit récompenser l'engagement de toutes et tous à travers des objectifs qui dépendent strictement du travail des salariés!